

Dates prévisionnelles des inscriptions de l'année 2020

Vacances en ligne : inscription sur le [Portail famille](#)
Horaires vacances : 8h - 18h30

Vacances Toussaint :
Inscriptions le 5 et 6 OCTOBRE 2020

Vacances Noël : sous réserve d'ouverture
après sondage
du 21 au 23 DÉCEMBRE 2020

Vacances Février :
Inscriptions le 8 et 9 FÉVRIER 2020

Vacances Printemps
Inscriptions le 12 et 13 AVRIL

FERMETURE LES JOURS FÉRIÉS :

Le mercredi 11 NOVEMBRE
DU 24 DÉCEMBRE AU 3 JANVIER 2021

Lundi de Pâques 5 AVRIL 2021

Pont de l'ascension Jeudi 13 et vendredi 14 MAI 2021

Lundi de Pentecôte 24 MAI 2021

ÉTÉ 2021 et Rentrée scolaire dans le prochain livret !



L'Equipe de l'ACM Eterlou 3-11 ANS



CONTACT
ACM ETERLOU :
acmeterlou@gmail.com
Mathilde au 06.08.88.88.47

www.mairie-chorges.fr/
[Enfance-Jeunesse](#)

Facebook : [ACM Eterlou 3-11ans Chorges](#)

ACM Eterlou

Livret d'accueil 3-11 ans 2020/2021



Votre enfant est inscrit au centre de loisirs, vous trouverez dans ce livret toutes les informations qui vous seront nécessaires tout au long de l'année 2020/2021.

Rappel de fonctionnement périscolaire

Horaires d'ouverture : 7H15 - 8H30 et 16H30 - 19H00

- Il est demandé de respecter ces horaires.
- Les familles ayant des plannings irréguliers doivent les transmettre le plus tôt possible sur papier ou par mail acmeterlou@gmail.com auprès de Mathilde, Directrice du 3-11 ans.
- **Les absences doivent être signalées**, pour des raisons de sécurité et afin de proposer les places disponibles pour d'autres enfants. Dans le cas où l'absence n'est pas prévenue, la réservation sera facturée. Et si le cas se reproduit, la direction se réserve le droit de prendre des mesures, d'annuler l'inscription.
- Il est nécessaire de fournir tous les documents nécessaires à l'inscription via le dossier famille. Les familles doivent informer la direction de tout changement de coordonnées ou de situation, et prendre connaissance du règlement intérieur.
- La direction en accord avec le CCAS se réserve le droit de modifier le RI si le fonctionnement le nécessite.

Pour les mercredis

Horaires d'ouverture à la journée : 8h à 9h45 pour l'accueil du matin, votre enfant est à récupérer entre **16h30 à 18h30** pour l'accueil du soir.

- Demi journée matin sans repas : départ entre 11h30 - 12h.
 - Demi journée matin avec repas : départ entre de 13h15 - 14h.
 - Demi journée après-midi avec repas : arrivée entre 11h30 - 12h
 - Demi journée après-midi sans repas : arrivée 13h15 et 14h.
- Merci de bien vouloir respecter les horaires.

Les programme d'activités sont en ligne sur [Enfance-jeunesse](#)
Il faut impérativement réserver ou annuler la présence de l'enfant **maximum le lundi** (jour où s'effectue la commande des repas). Si l'absence n'est pas prévenue, l'absence sera facturée.

- Le paiement de la facture périscolaire peut se faire par chèque à l'ordre de Régie ACM, CESU ou espèces, et **dès à présent en ligne via le Portail famille.**

- **Dans un souci de fonctionnement et de réglementation nous ne pouvons mettre en ligne les réservations et absences via le portail famille pour le périscolaire et les mercredis.**

- Les familles désirant des informations sur le Club ados peuvent se rapprocher de

Anais ou Claire : Club ados : 06.07.02.58.95

Rappel de fonctionnement vacances :

- Les dates d'inscriptions des vacances sont précisées sur les programmes.

Les inscriptions peuvent se faire en ligne via le [Portail famille](#) ou au bureau de l'Eterlou aux heures précisés sur le programme.

Le paiement des vacances s'effectuent le jour de l'inscription, il peut **se faire en ligne, par chèque, chèque vacances ou espèces**. Les absences sont facturées sauf sur certificat médical. Les programmes sont diffusés par internet et mail, et mis à disposition au centre de loisirs.

A prévoir

- Pour les mercredis et vacances, votre enfant doit être muni d'un sac à dos avec casquette, gourde, recharge, doudou. Pensez à marquer les affaires de vos enfants, et de les habiller en fonction du programme d'activité.

Les orientations éducatives

Le CCAS est porteur d'un projet éducatif 3-17 ans et chaque structure (ACM 3-11 ans et Club ados) oriente son travail via le projet pédagogique dont les objectifs principaux sont :

- Respecter le rythme de l'enfant
- Garantir la sécurité physique et morale de l'enfant
- Favoriser la sociabilisation et l'apprentissage de la vie en collectivité
- Accompagner l'enfant vers l'autonomie
- Permettre à l'enfant de développer ses sens, imaginaire et créativité
- Favoriser l'expression, l'échange, la communication au sein de la collectivité
- Développer le partenariat avec les acteurs de la commune et environnants
- Permettre à l'enfant de partir en séjour
- Favoriser la découverte de son environnement, sa région

Chaque objectif pédagogique se décline en Projet d'animation. Ces objectifs nous permettent de cibler au mieux nos actions en fonction des besoins et des âges des enfants.

L'intégralité des écrits pédagogiques sont disponibles au centre de loisirs, ou sur le site internet de la [Mairie/Enfance-Jeunesse](#). Il est important pour les familles de s'y intéresser, afin de comprendre notre démarche de travail.

Ces écrits démontrent que l'ETERLOU n'est pas une garderie, mais un réelle structure éducative pour votre enfant, via les temps péri et extrascolaire.



ANAIS
Chef de service
enfance jeunesse
Directrice Club ados
12-17 ans.



MATHILDE
Directrice ACM 3 - 11 ANS



ÉVA
Animatrice Eterlou



CELINE
Animatrice Eterlou



STÉPHANIE
Animatrice Eterlou



ANTHONY
Animateur Eterlou



JUSTINE
Animatrice Eterlou
Animatrice restauration
scolaire



CORALIE
Animatrice Eterlou



MICHÈLE
Animatrice Eterlou
Responsable des Repas
mercredis / vacances
Animatrice restauration
scolaire



NICOLAS
Animateur Eterlou

Personnel de désinfection :
Claire, Isabelle et Cécile

L'équipe 2020/2021